

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 2 (1894)
Heft: 3

Artikel: L'art héraldique a travers les siècles
Autor: Kohler, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-4337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

envoie deux fois de Ludlow après l'époque de sa mort, mais ces mentions n'ont pas une importance bien considérable. La première est relative au transfert de son corps de la chapelle de la ville dans celle de Mellet, et la seconde à un legs que fit sa veuve à la confrérie des cordonniers, legs qui occasionna un procès entre cette confrérie et l'hôpital.

Eug. MOTTAZ.

L'ART HÉRALDIQUE A TRAVERS LES SIÈCLES

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT ¹.

Parmi les causes multiples qui rebutent les profanes désireux de jeter un coup-d'œil dans les arcanes du blason, il faut ranger en première ligne la prolixité de maint ouvrage traitant de la matière. Aussi la brochure publiée par Monsieur Jean Grellet sera-t-elle bien accueillie de tous ceux qui, sans vouloir devenir des héraldistes de profession, tiennent cependant à acquérir les notions indispensables à tout homme cultivé. Quant aux spécialistes, ils y trouveront un historique — fort complet dans sa brièveté et riche en aperçus originaux — de leur art de prédilection.

* * *

Le blason, après avoir joui d'une faveur parfois exagérée, a été fort longtemps en butte à un dédain nullement justifié. Si ce mépris, souvent systématique, commence à passer de mode, il faut attribuer ce revirement de l'opinion à la tendance de plus en plus marquée de notre époque à vouloir reconstituer le passé dans ses moindres détails. Voilà ce que

¹ *L'art héraldique à travers les siècles*, par Jean Grellet. Neuchâtel, Attinger, éditeurs. 1893.

constate tout d'abord l'auteur, pour nous montrer ensuite quels précieux renseignements peuvent fournir les monuments héraldiques tant à l'historien qu'à l'artiste et à l'archéologue, en ce qui concerne le Moyen-Age et la Renaissance tout particulièrement.

Et pourtant il existe encore de nombreuses préventions contre l'étude du blason. Pourquoi ? — Parce qu'en général on en connaît mal l'objet. On se le représente volontiers comme un système créé de toutes pièces par la vanité de quelques-uns et soumis dès ses débuts à une réglementation tyrannique, au lieu qu'il est en réalité l'expression d'un besoin universel et le résultat d'une lente évolution. Cette genèse du blason, Monsieur Grellet la développe avec une clarté qui prouve une connaissance approfondie du sujet ; résumons cet exposé.

Chez tous les peuples et dès les temps les plus reculés se retrouvent des *emblèmes*, individuels ou nationaux, servant de signes de ralliement ; les chevaliers en adoptent aussi et les font reproduire sur leur équipement et sur leur sceau ; mais les *armoiries* ne naissent véritablement que le jour où l'on considère l'*écu* comme le fond par excellence de la figure emblématique, sans laquelle elle n'est qu'un pur ornement. Bientôt l'*écu* ne se présente plus seul, mais surmonté du casque avec son *cimier*. Sans qu'aucun législateur intervienne et par une raison d'optique facile à saisir s'établit la règle interdisant de placer métal sur métal ou couleur sur couleur. Enfin, concurremment, avec les *figures* ¹ proprement dites et parfois les supplantant, apparaissent les *divisions* ou *partitions* ² de l'*écu* et les *pièces* dites

¹ Représentations d'objets matériels : lion, aigle, château, etc.

² Coupé, taillé, parti, etc.

*honorables*¹. On arrive ainsi graduellement à une variété beaucoup plus grande, à des combinaisons de plus en plus nombreuses, jusqu'au moment où la nécessité de réunir deux ou plusieurs armoiries produit les *armes écartelées*.

Durant toute la première période, on peut suivre sur les représentations figurées les diverses transformations du casque et du bouclier. Quand ils cessèrent d'être en usage par suite du perfectionnement des armes à feu, les artistes, n'ayant plus de modèles tangibles sous les yeux, donnèrent libre cours à leur imagination : la Renaissance créa des écus tels qu'il n'en a jamais existé dans la réalité. Les modifications du champ entraînèrent celles des figures qui doivent — par un motif esthétique devenu règle héraldique — remplir dans la mesure du possible l'espace disponible.

Au XVII^{me} siècle, les accessoires, c'est-à-dire les ornements extérieurs, prennent une importance excessive. A ce moment aussi, on compose de lourds in-folio et l'on disserte à perte de vue sur l'art héraldique. Faut-il s'étonner s'il semble se stériliser « sous l'influence desséchante de règles d'une minutie puérile ». Toutefois, c'est d'alors que date une innovation des plus heureuses, consistant à désigner les couleurs au moyen de points et de hachures.

Avec le XVIII^{me} siècle, nous tombons en plein style rococo ; une surcharge de mauvais goût caractérise les armoiries créées à cette époque.

Puis vint la Révolution. Au sortir de cette tourmente, qui tenta vainement d'effacer tout vestige

¹ Chef, chevron, croix, etc.

des âges précédents, Napoléon, instituant une nouvelle noblesse, établit un code héraldique nouveau : réforme tout aussi éphémère que la puissance de son auteur, éphémère surtout parce qu'elle avait un caractère essentiellement artificiel. Des préoccupations d'un intérêt plus immédiat firent pour un temps négliger les études héraldiques ; mais une ère nouvelle s'ouvre pour elles à partir de 1850, elles sortent de l'oubli et ce renouveau de vie se manifeste par l'éclosion de toute une série de travaux dont quelques-uns fort remarquables.

* * *

Nous avons essayé de suivre Monsieur Grellet dans sa course à travers les siècles ; nous avons tâché de marquer le point de départ et les principales étapes du voyage ; mais une analyse aussi rapide ne nous a pas permis de rendre le pittoresque des détails, ni de montrer l'habile enchaînement des déductions.

Ajoutons que l'auteur, sans cesser un instant d'embrasser le sujet dans son ensemble, se place à un point de vue plus spécialement suisse : il est pleinement en droit de le faire, non seulement parce qu'il s'adresse à un public suisse avant tout, mais parce que, sous plus d'un rapport, la Suisse peut être considérée comme le berceau du blason. Nulle part peut-être cet art n'a été plus populaire ; nulle part, on ne voit l'usage des armoiries se généraliser à un tel point et pénétrer peu à peu dans toutes les classes de la société. Et de nos jours encore, si l'on raille ceux qui affichent des prétentions nobiliaires, il n'est pas de fête chez nous où l'on n'aime à faire figurer à l'ombre de la croix

fédérale les écussons des cantons et les armes des villes ou des vieux héros de l'histoire nationale.

André KOHLER.

THIÈLE ET TALENT

Dans le dernier numéro de la *Romania* (XXII, 489-503), M. A. Thomas, professeur à la Sorbonne, a publié un article fort intéressant sur les noms de rivières et la déclinaison féminine d'origine germanique. On sait que cette dernière est celle qui a pour type Berte, Bertain, Aude, Audain; le cas régime s'y distingue du cas sujet par l'adjonction au radical de la terminaison *ain* et par le déplacement de l'accent. S'attachant tout d'abord à des noms de femmes d'origine germanique, elle a affecté aussi quelques noms propres d'autre provenance, par exemple Eve, Evain, et même un petit nombre de noms communs, tels que nonne, nonnain, et la représentation française du latin *putida*. M. Thomas a montré qu'il fallait reconnaître l'influence de cette déclinaison dans une foule de noms de rivières appartenant au domaine français proprement dit, c'est à dire à la France du Nord. Ces noms se présentent actuellement, soit sous la forme du cas sujet, auquel cas ils sont féminins, soit sous celle du cas régime; ils sont alors devenus masculins. Les textes anciens permettent de constater la coexistence des deux formes. L'Aubetain, par exemple, affluent du Grand-Morin (Marne, Seine-et-Marne), est qualifié de *fluvius Alba* dans un texte du VII^e siècle; on le retrouve sous les formes *Albèta* en 1213, *Aubetain* en 1231, *Aubete*, alias *Aubetin* en 1675. D'autre part la